

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

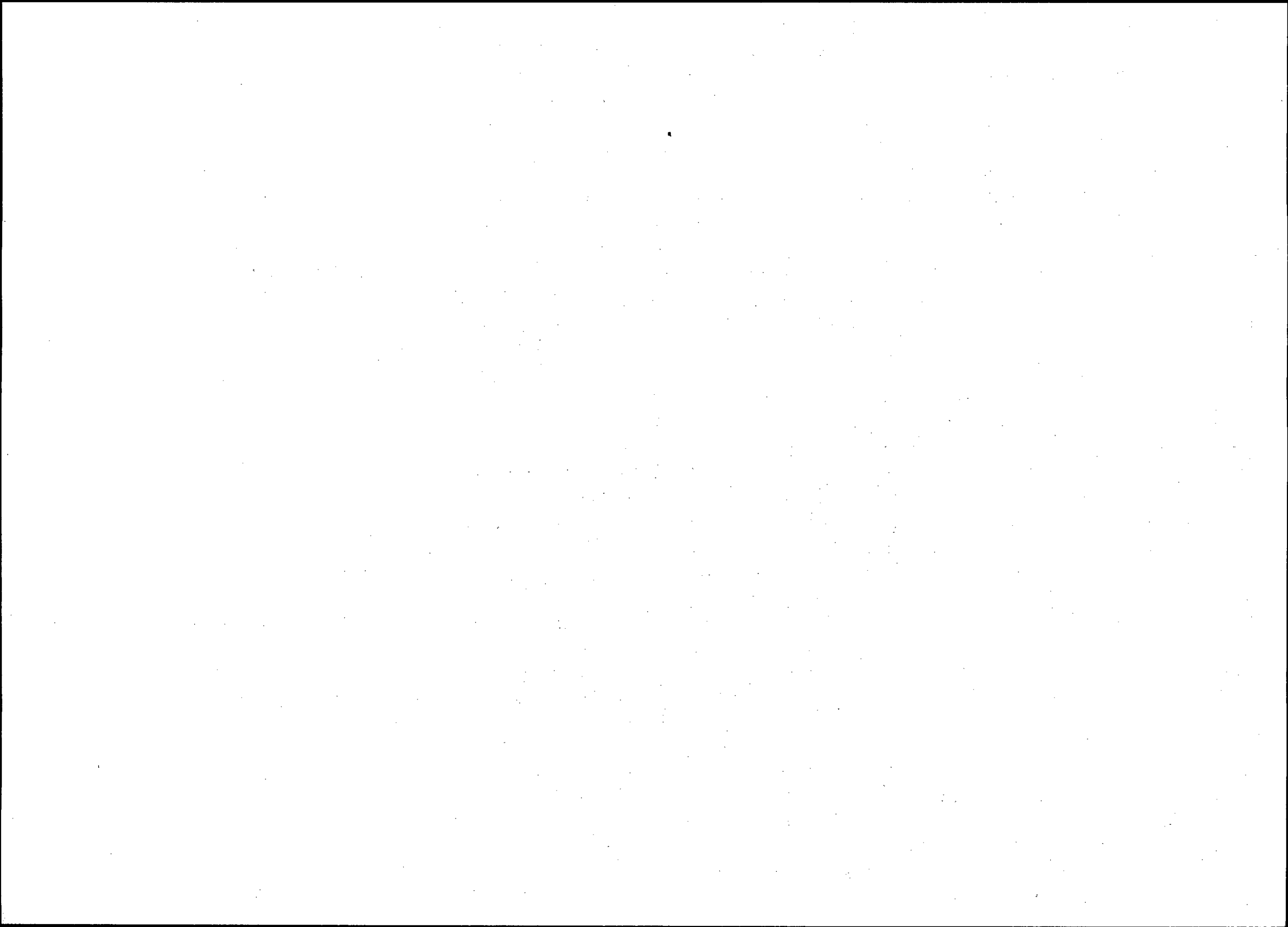
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 80154
Numéro SIREN : 403 449 176
Nom ou dénomination : REKCOTS

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2020 sous le numéro de dépôt 10576



Désignation de l'entreprise : SAS REKCOTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise ROUTE DEPARTEMENTALE 115J		21700 VILLERS LA FAYE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 40344917600045			Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N clos le 13 00 9 20 19	N-1 13 00 9 20 18
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens	BN	BO	
En cours de production de services	BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
Marchandises	BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
Autres créances (3)	BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)	CJ	CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 29 DEC 2020 sous le N° 10576

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

DIVERS

Cegid Group

* Des applications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2023 En Euros SAS HEXO

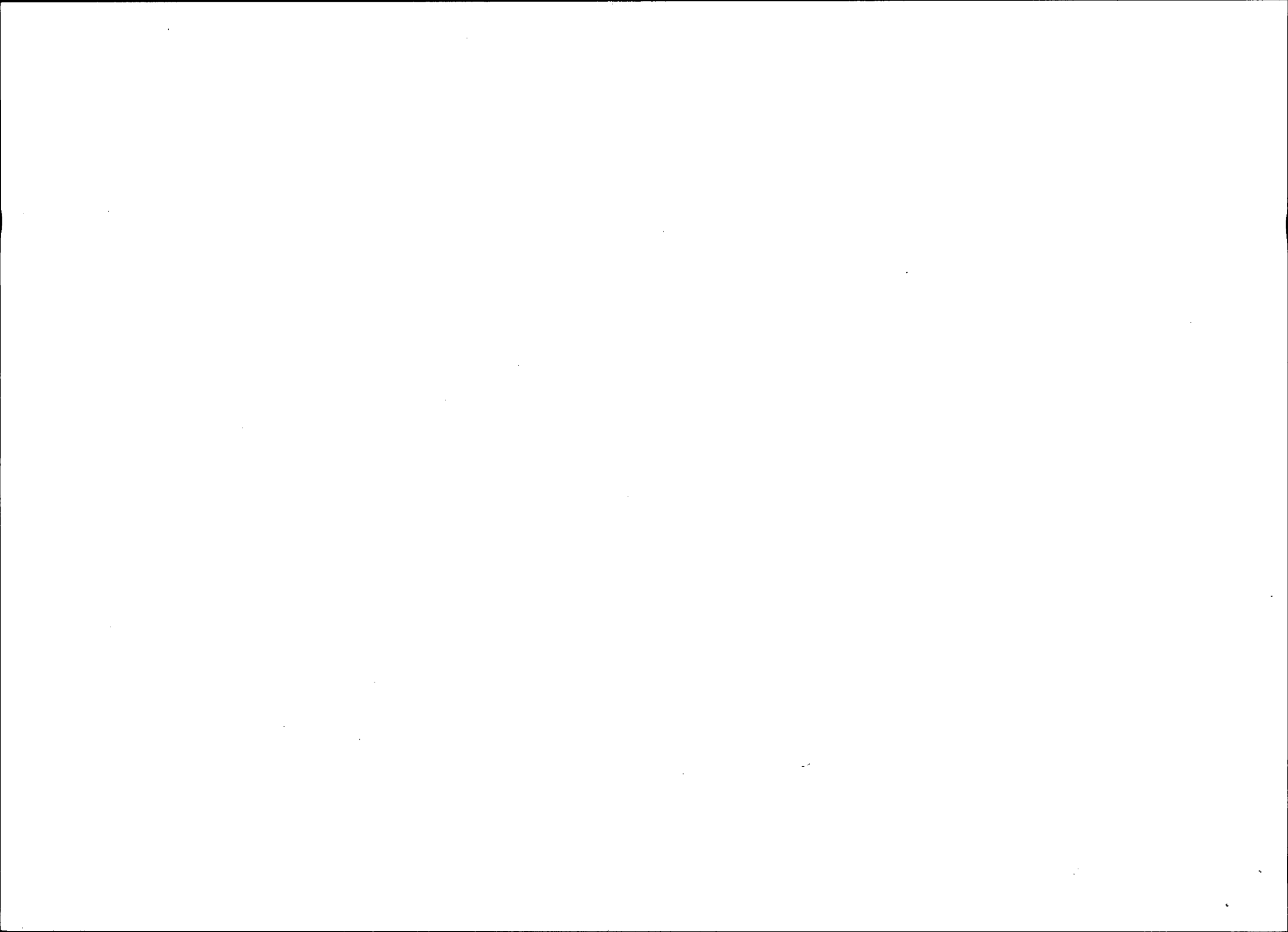
100

Désignation de l'entreprise : SAS REKCOTS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :269...864.....)	DA	269 864	269 864	269 864
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	437 800	437 800	437 800
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	26 987	26 987	26 987
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 435 073	2 413 671	2 413 671
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 306	21 403	21 403
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 184 031	3 169 724	3 169 724
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 886	36 560	36 560
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	357 544	353 909	353 909
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	301 512	291 394	291 394
	Dettes fiscales et sociales	DY	175 371	104 607	104 607
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	31 387	47 185	47 185	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	874 701	833 655	833 655	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 058 731	4 003 380	4 003 380	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	874 701	822 469	822 469	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	8 562	31 751	31 751	

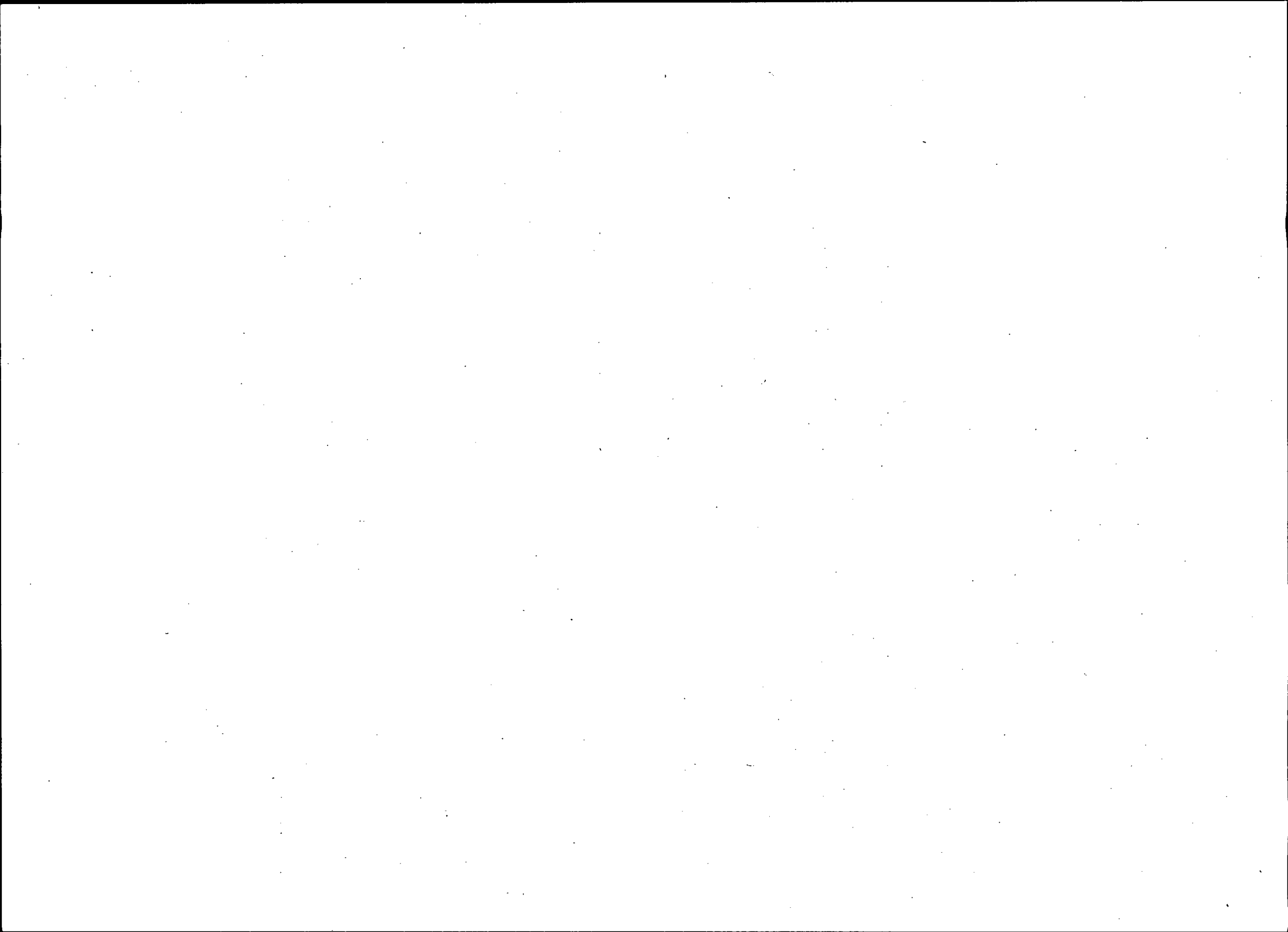
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS REKCOTS		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	346 869	FH		FI	346 869	357 768
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	346 869	FK		FL	346 869	357 768	
	Production stockée*					FM		(33 000)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 653	2 455	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 806	100	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	355 328	327 323
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	30 412	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(30 412)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	64 067	64 468
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	5 865	5 892
	Salaires et traitements*						FY	150 453	148 255
	Charges sociales (10)						FZ	65 753	64 925
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	43 135	19 315
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	513	4
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	329 786	302 859	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	25 542	24 464	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 044	4 582
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 044	4 582	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 774	6 457
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 774	6 457	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 730)	(1 875)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	23 812	22 589	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



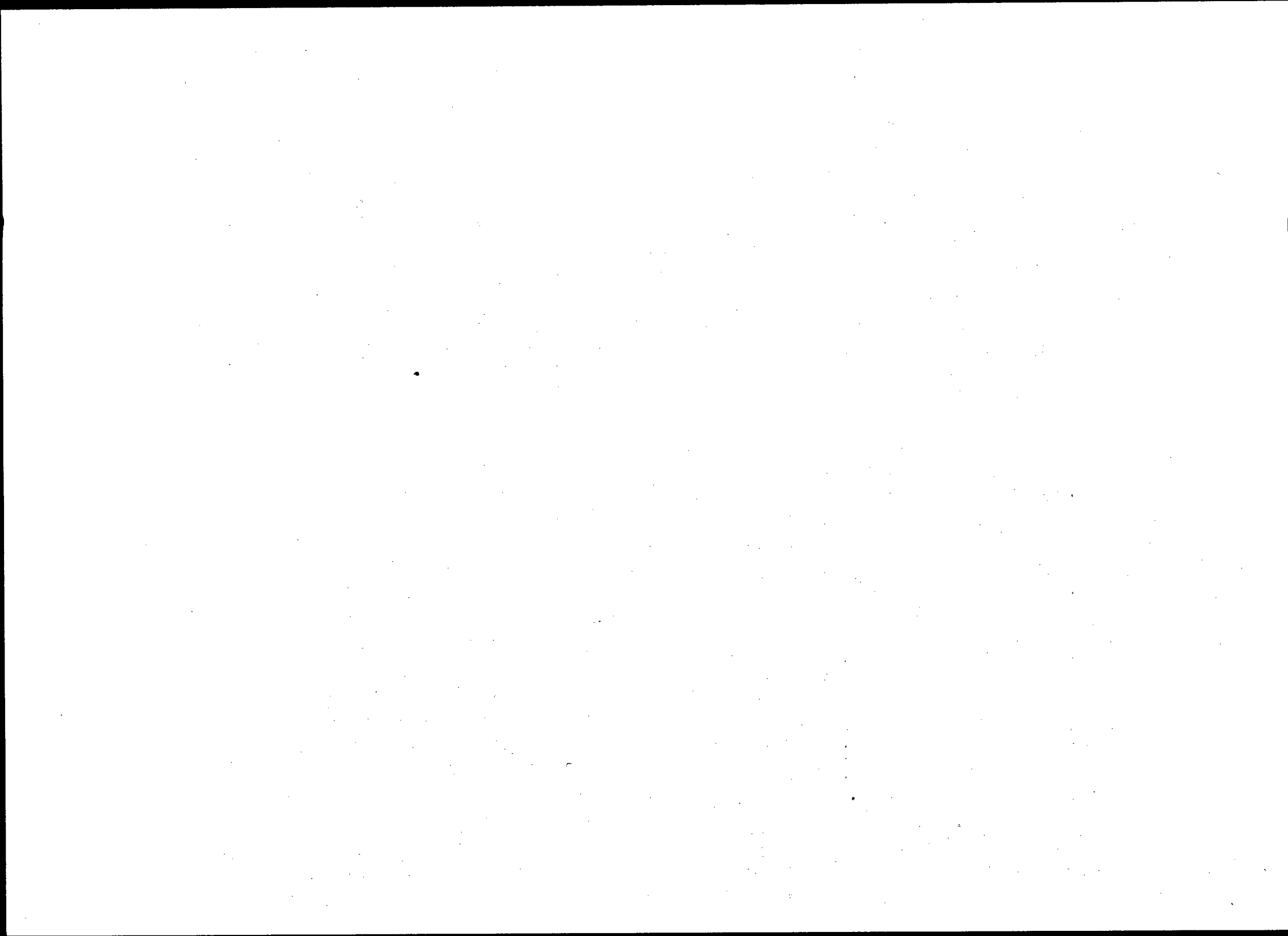
4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS REKCOTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 435
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 738
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 435 7 738
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 525 2 558
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 525 2 558
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 090) 5 180
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	5 416 6 366	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	358 807 339 643
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	344 501 318 240
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	14 306 21 403
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 044 4 582
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	4 653 2 455
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Cf état annexe		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		5 525	1 435
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	15
Evaluation des immobilisations corporelles	15
Evaluation des amortissements	16
Titres immobilisés	16
Evaluation des matières et marchandises	16
Dépréciation des stocks et en cours	16
Evaluation des créances et des dettes	16
Dépréciation des créances	16
Disponibilités en Euros	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	18
Honoraires des commissaires aux comptes	18
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	19

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 058 731.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 346 868.89 Euros et dégageant un bénéfice de 14 306.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Monsieur L'Huillier a présenté sa démission de ces fonctions de commissaire aux comptes suppléant, à effet au 31 décembre 2018.

Le commissaire aux comptes a déclenché la procédure d'alerte, le rapport spécial d'alerte du Commissaire aux comptes datant du 18 mars 2019.

Afin d'assurer la pérennité de l'activité sociale et de palier aux difficultés de trésorerie court terme importantes que rencontrent la société JPS GRANULATS et ses filiales depuis maintenant plus de 12 mois, le groupe JPS GRANULATS a engagé les mesures suivantes :

- Cession de 50 % du capital de la société 2170.
- Cession du fonds de commerce de micronisation détenu par la société JPS Granulats à la coentreprise 2170.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Afin d'assurer la pérennité de l'activité sociale et de palier aux difficultés de trésorerie court terme importantes que rencontrent la société JPS GRANULATS et ses filiales depuis maintenant plus de 12 mois, le groupe JPS GRANULATS a engagé les mesures suivantes :

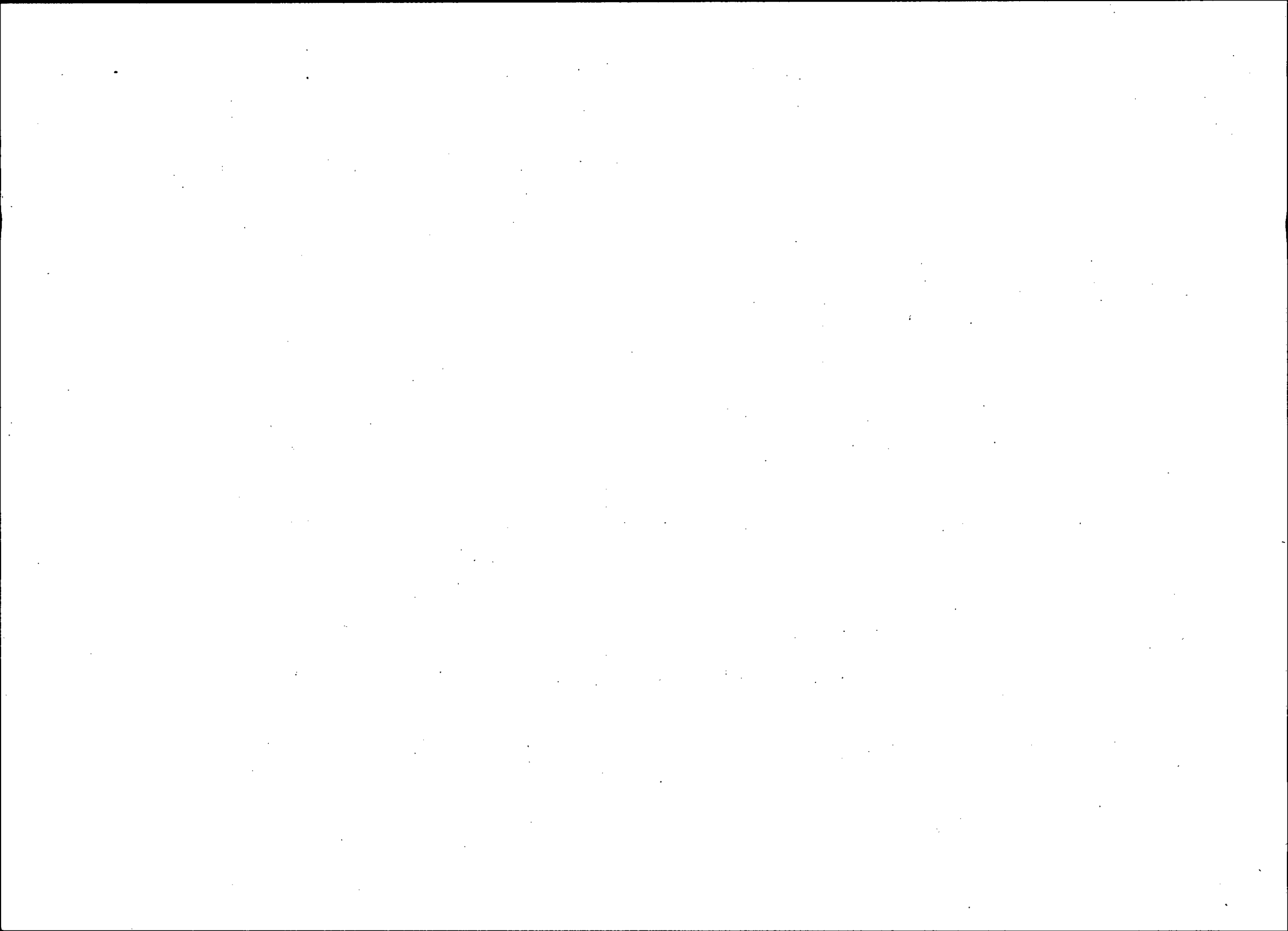
- Cession du fonds de commerce de carrière de la société Calexy.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

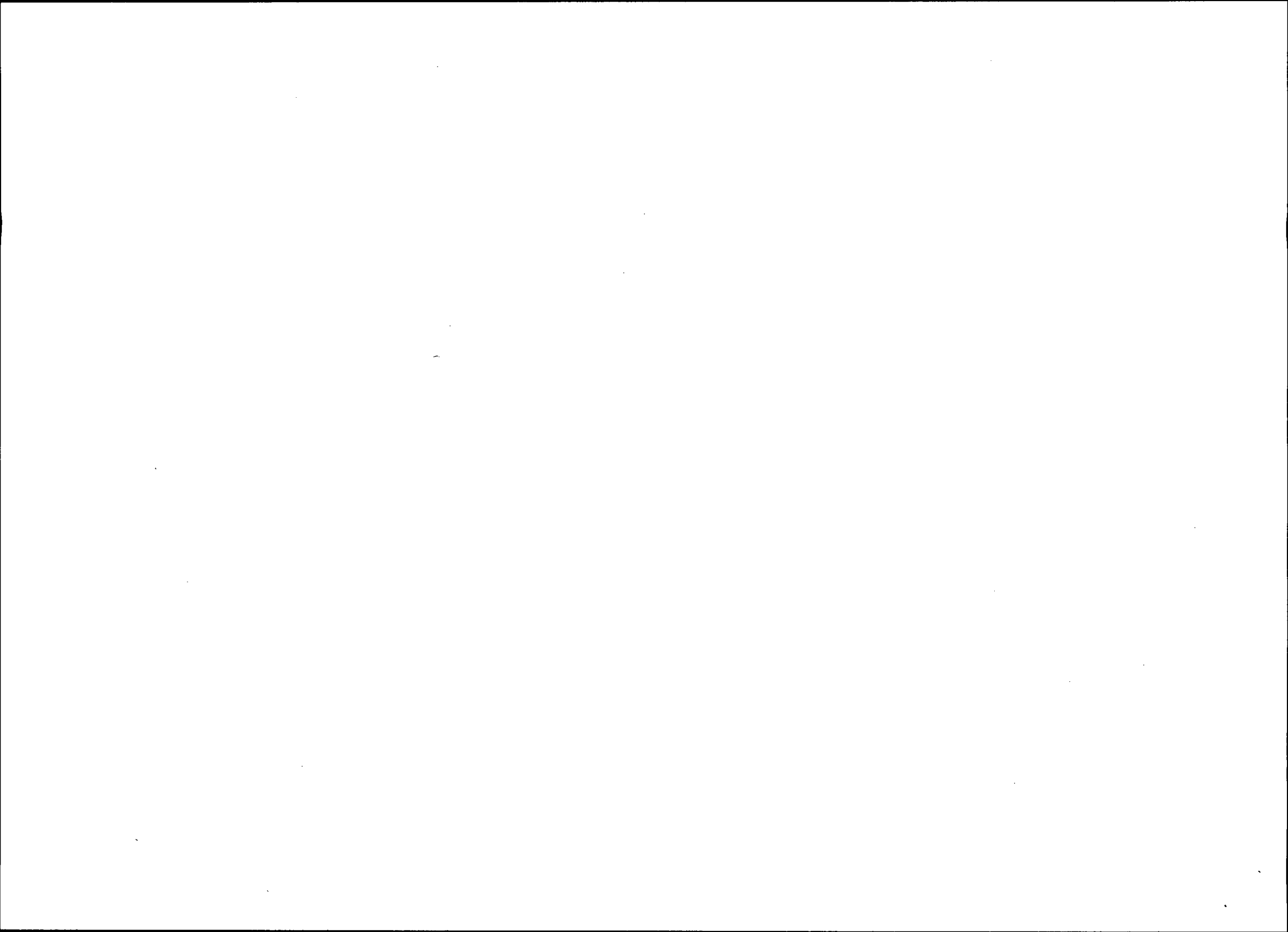
Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	180 000		
Matériel de transport	20 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 414		
TOTAL	203 314		
Autres participations	3 258 026		
TOTAL	3 258 026		
TOTAL GENERAL	3 461 341		



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			180 000	180 000
Matériel de transport			20 900	20 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 414	2 414
TOTAL			203 314	203 314
Autres participations			3 258 026	3 258 026
TOTAL			3 258 026	3 258 026
TOTAL GENERAL			3 461 341	3 461 341

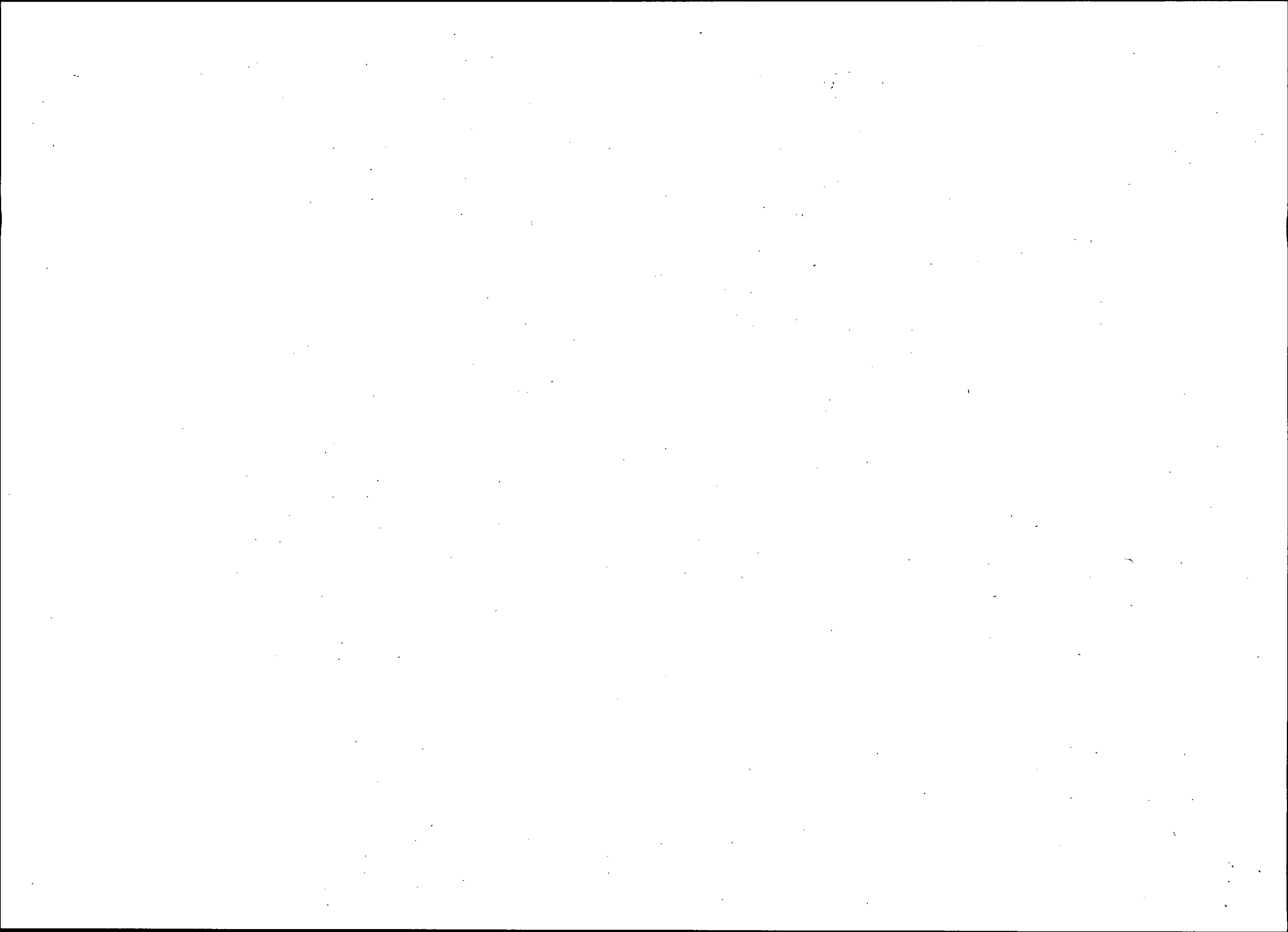
Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 132	36 000		48 132
Matériel de transport	10 784	6 967		17 751
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 247	168		2 414
TOTAL	25 162	43 135		68 297
TOTAL GENERAL	25 162	43 135		68 297

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	36 000				
Matériel de transport	6 967				
Matériel de bureau informatique mobilier	168				
TOTAL	43 135				
TOTAL GENERAL	43 135				

Etat des provisions

Néant



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	318 886	318 886	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 481	6 481	
Groupe et associés	306 639	306 639	
Charges constatées d'avance	1 607	1 607	
TOTAL	633 613	633 613	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 886	8 886		
Emprunts et dettes financières divers	354 513	354 513		
Fournisseurs et comptes rattachés	301 512	301 512		
Personnel et comptes rattachés	43 121	43 121		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 898	63 898		
Impôts sur les bénéfices	640	640		
Taxe sur la valeur ajoutée	58 077	58 077		
Autres impôts taxes et assimilés	9 635	9 635		
Groupe et associés	3 031	3 031		
Autres dettes	31 387	31 387		
TOTAL	874 701	874 701		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 405			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	244.0000	1 106			1 106

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

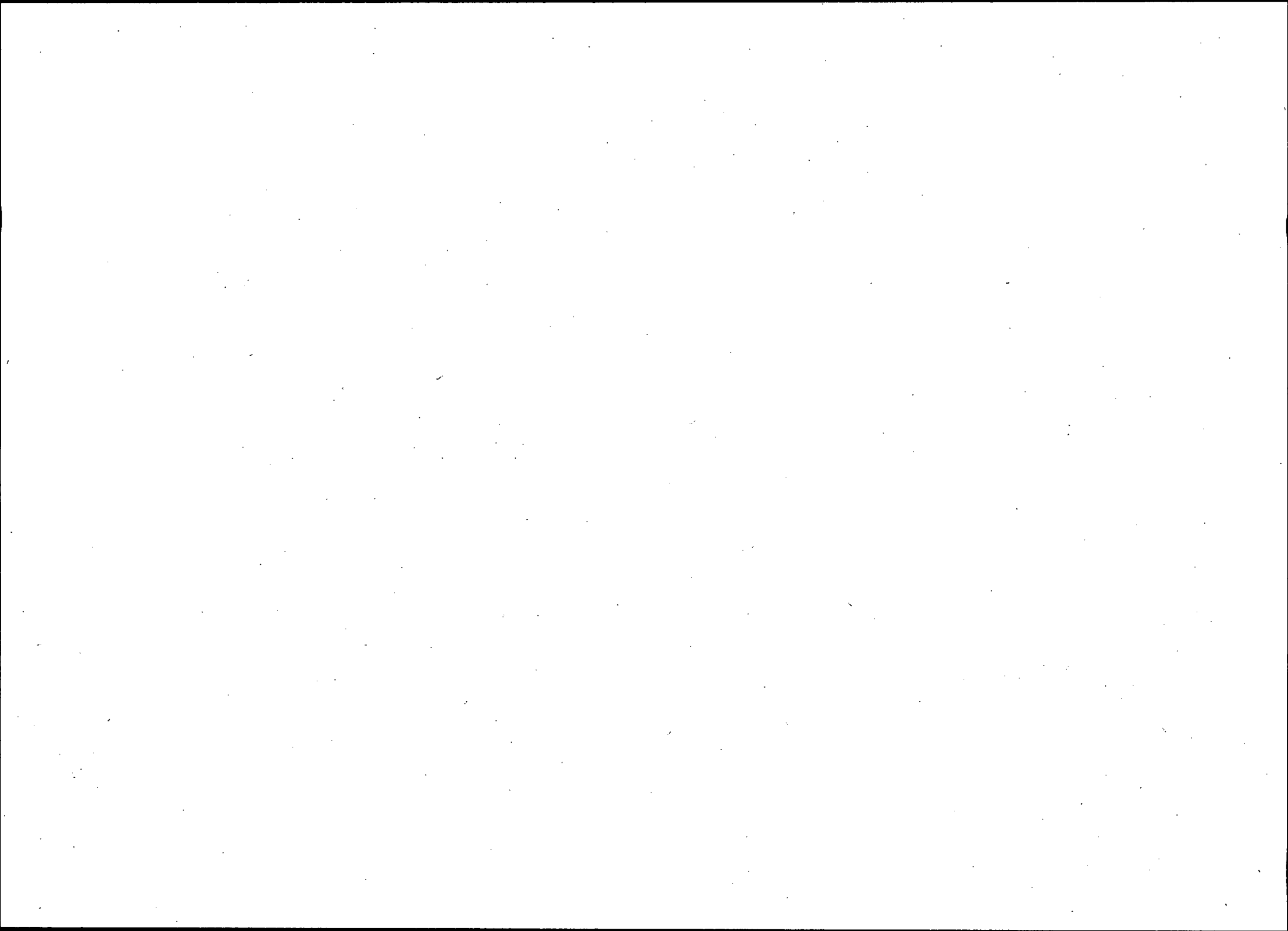
Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

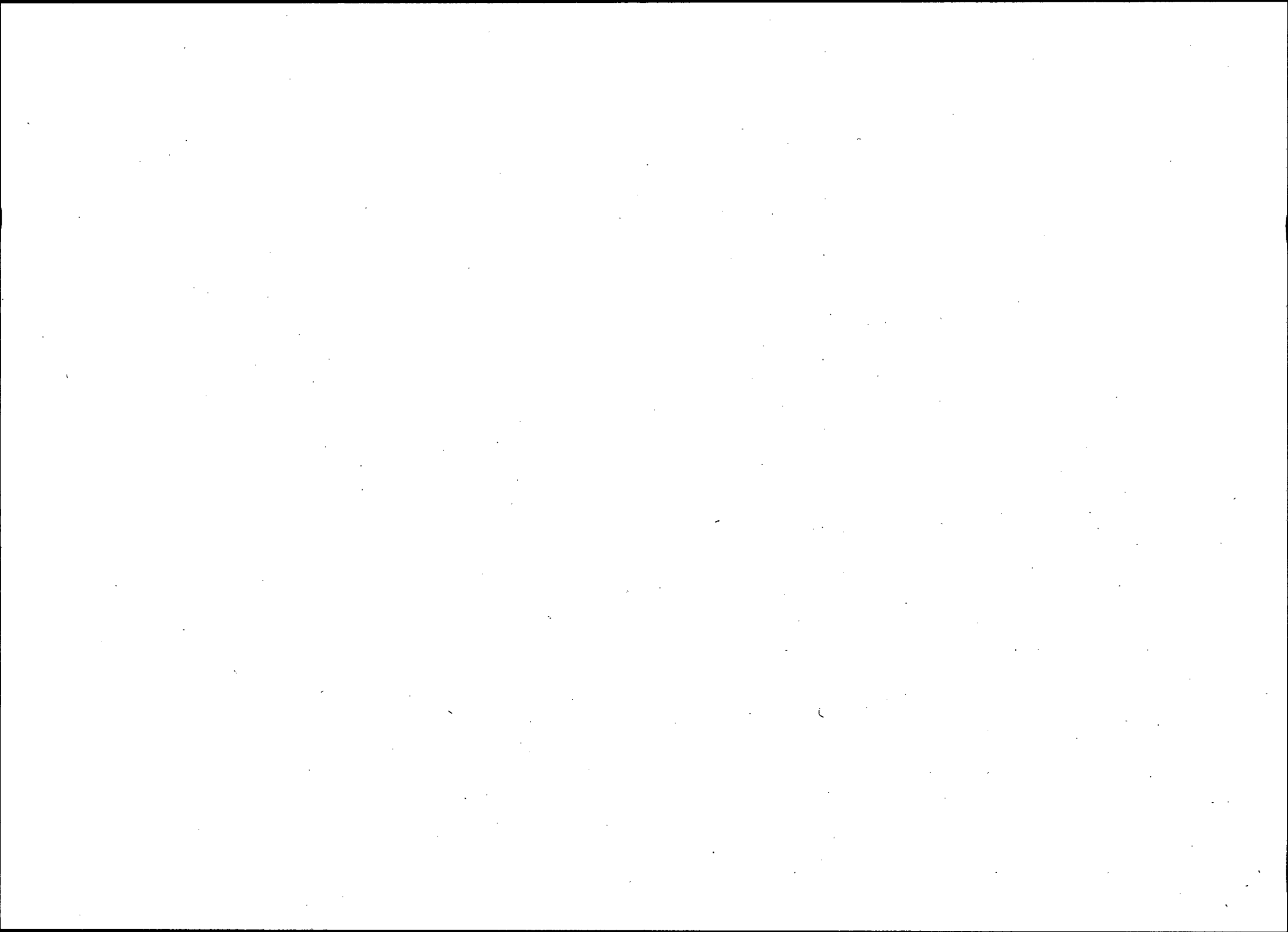
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 777
Total	11 777

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 707
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 538
Dettes fiscales et sociales	7 018
Total	32 263

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 607
Total	1 607



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		2 044
Dont entreprises liées		2 044

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 221 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 221 €.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €.

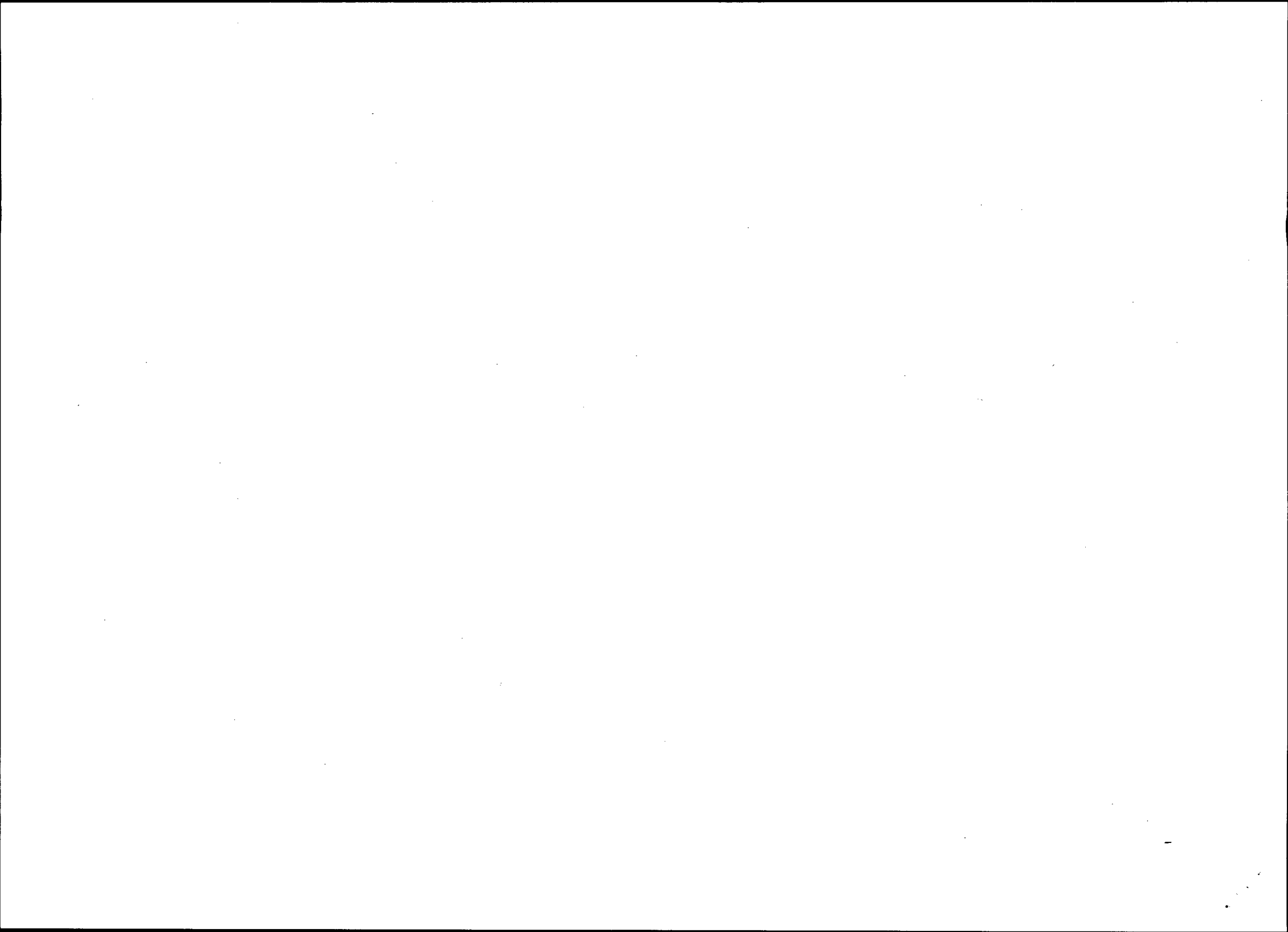
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS SAS JPS GRANULATS - Participations détenues entre 10 et 50 %	4 329 220		53.05	3 258 026	3 258 026	301 964		1 464 205	-353 805	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										



REKCOTS
Société par actions simplifiée
au capital de 269 864 euros
Siège social : Route Départementale 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE
403 449 176 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUILLET 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 14 306,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 14 306,17 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 449 379,65 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Olivier STOCKER



REKCOTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 269 864 euros

Siège social

Route Départementale 115 J
21700 VILLERS LA FAYE

403 449 176 R.C.S. DIJON

Déposé au Greffier
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 2.9. DEC. 2020
sous le N° B

10576

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

GREFFE

Roger LHULLIER et Associés

Société de Commissaires aux comptes
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes
rattachée à la CRCC de Dijon
Sarl au capital de 7 622,45 euros
398 435 263 R.C.S Dijon

28 rue de la Redoute – 21850 Saint-Apollinaire
Téléphone : 03.80.67.31.15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée Générale de la société REKCOTS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REKCOTS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 10 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

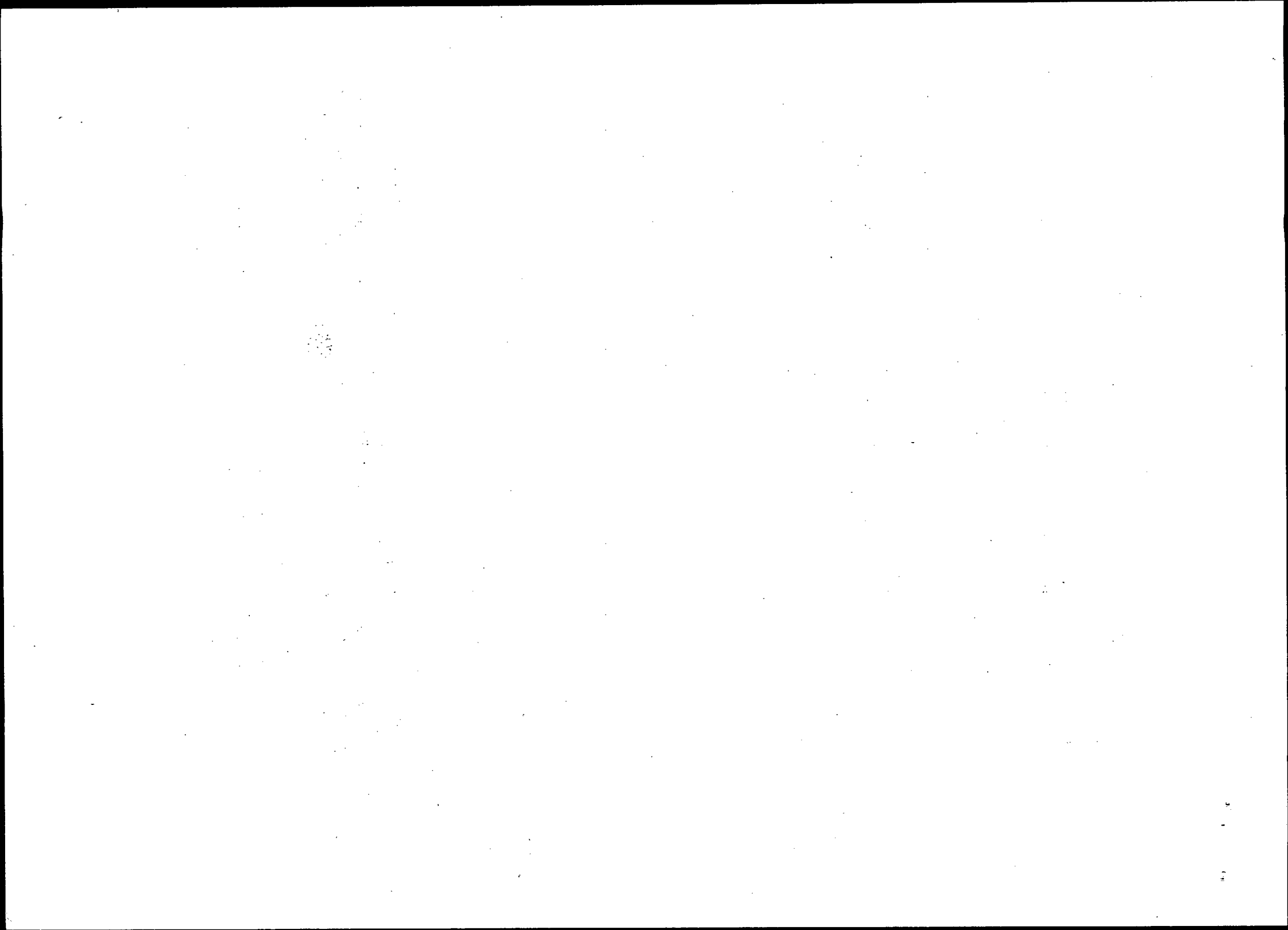
Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuel pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Votre société décrit dans le paragraphe « Titres immobilisés » de l'annexe les règles et principes comptables relatifs aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons en outre vérifié les informations mentionnées dans la note « liste des filiales et des participations » de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

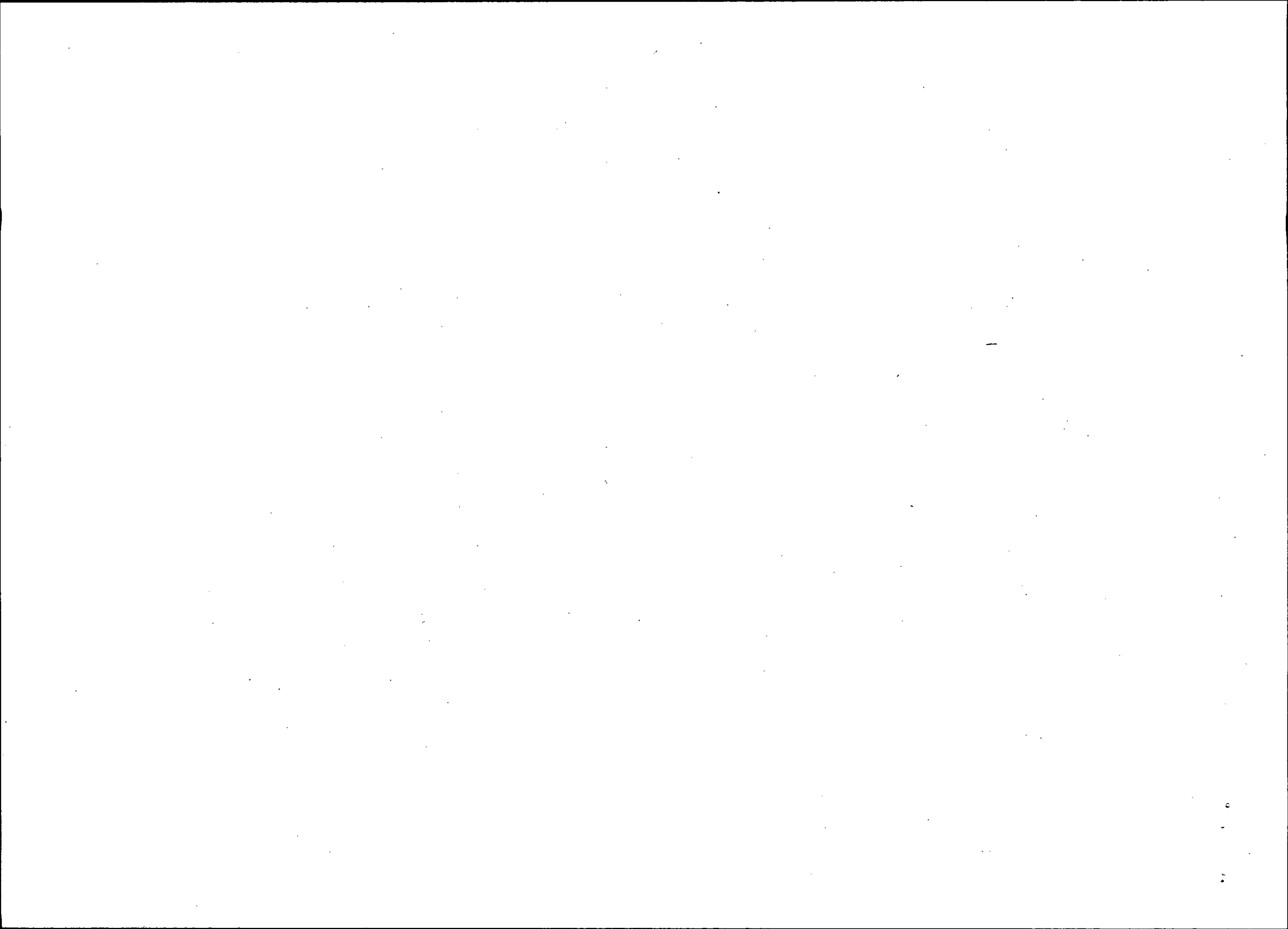
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

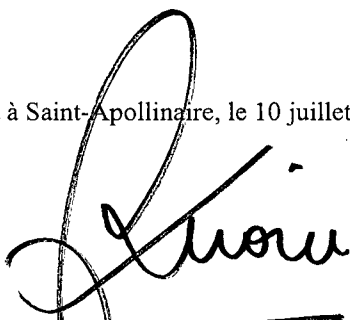
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Apollinaire, le 10 juillet 2020



SARL Roger LHUILLIER et Associés
Représentée par Cécile RIVOIRE,
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	180 000	48 132	131 868	167 868	-36 000	-21.45	
	Autres immobilisations corporelles	23 314	20 165	3 149	10 284	-7 135	-69.38	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	3 258 026		3 258 026	3 258 026				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	3 461 341	68 297	3 393 044	3 436 179	-43 135	-1.26		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	30 412		30 412	30 412			
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	318 886		318 886	202 086	116 800	57.80	
	Autres créances	313 120		313 120	333 155	-20 035	-6.01	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	1 663		1 663		1 663			
Charges constatées d'avance (3)	1 607		1 607	1 548	59	3.81		
Total III	665 687		665 687	567 201	98 486	17.36		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 127 028	68 297	4 058 731	4 003 380	55 352	1.38		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

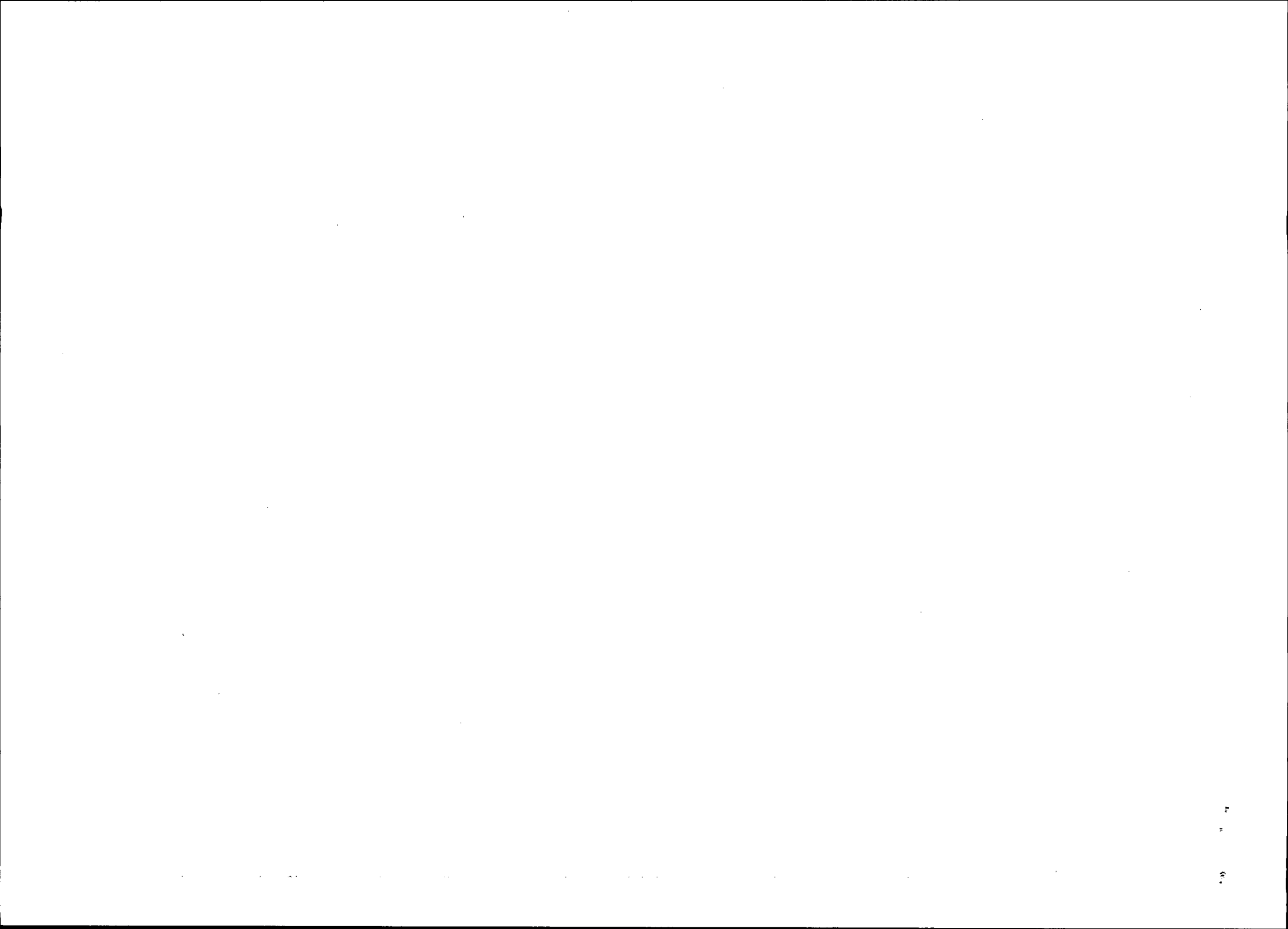
BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 269 864)	269 864	269 864		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	437 800	437 800		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	26 987	26 987		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
Autres réserves	2 435 073	2 413 671	21 403	0.89	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		14 306	21 403	-7 096	-33.16
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I		3 184 031	3 169 724	14 306	0.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		4 410	-4 410	-100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		32 150	-23 263	-72.36
	Concours bancaires courants	8 886	353 909	3 635	1.03
	Emprunts et dettes financières diverses	357 544			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 512	291 394	10 118	3.47
	Dettes fiscales et sociales	175 371	104 607	70 764	67.65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	31 387	47 185	-15 798	-33.48	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	874 701	833 655	41 045	4.92
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 058 731	4 003 380	55 352	1.38

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

874 701

822 469



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	346 869		346 869	357 768	-10 899	-3.05
Chiffre d'affaires NET	346 869		346 869	357 768	-10 899	-3.05
Production stockée				-33 000	33 000	100.00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 653	2 455	2 198	89.56
Autres produits			3 806	100	3 706	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			355 328	327 323	28 005	8.56
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				30 412	-30 412	-100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				-30 412	30 412	100.00
Autres achats et charges externes *			64 067	64 468	-401	-0.62
Impôts, taxes et versements assimilés			5 865	5 892	-27	-0.46
Salaires et traitements			150 453	148 255	2 198	1.48
Charges sociales			65 753	64 925	828	1.27
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			43 135	19 315	23 820	123.33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			513	4	509	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			329 786	302 859	26 927	8.89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			25 542	24 464	1 079	4.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2019 12	30/09/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2 044	4 582	-2 538	-55.39
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 044	4 582	-2 538	-55.39
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 774	6 457	-2 683	-41.55
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 774	6 457	-2 683	-41.55
2. Résultat financier (V-VI)	-1 730	-1 875	145	7.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 812	22 589	1 223	5.42
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 435		1 435	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 738	-7 738	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 435	7 738	-6 303	-81.45
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 525	2 558	2 967	115.99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5 525	2 558	2 967	115.99
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-4 090	5 180	-9 270	-178.95
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 416	6 366	-950	-14.92
Total des produits (I+III+V+VII)	358 807	339 643	19 164	5.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	344 501	318 240	26 261	8.25
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	14 306	21 403	-7 096	-33.16

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

2 044

4 582

SAS HEXO

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
SARL Roger LHUILLIER

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	15
Evaluation des immobilisations corporelles	15
Evaluation des amortissements	16
Titres immobilisés	16
Evaluation des matières et marchandises	16
Dépréciation des stocks et en cours	16
Evaluation des créances et des dettes	16
Dépréciation des créances	16
Disponibilités en Euros	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	18
Honoraires des commissaires aux comptes	18
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 058 731.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 346 868.89 Euros et dégageant un bénéfice de 14 306.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Monsieur L'Huillier a présenté sa démission de ces fonctions de commissaire aux comptes suppléant, à effet au 31 décembre 2018.

Le commissaire aux comptes a déclenché la procédure d'alerte, le rapport spécial d'alerte du Commissaire aux comptes datant du 18 mars 2019.

Afin d'assurer la pérennité de l'activité sociale et de palier aux difficultés de trésorerie court terme importantes que rencontrent la société JPS GRANULATS et ses filiales depuis maintenant plus de 12 mois, le groupe JPS GRANULATS a engagé les mesures suivantes :

- Cession de 50 % du capital de la société 2170.
- Cession du fonds de commerce de micronisation détenu par la société JPS Granulats à la coentreprise 2170.

La société REKCOTS a bénéficié au cours de l'exercice, d'un plan d'étalement, auprès du Centre des Finances Publiques, de ses dettes fiscales s'élevant à 47 370.19 €. Ce plan est intégralement remboursé à la clôture de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Afin d'assurer la pérennité de l'activité sociale et de palier aux difficultés de trésorerie court terme importantes que rencontrent la société JPS GRANULATS et ses filiales depuis maintenant plus de 12 mois, le groupe JPS GRANULATS a engagé les mesures suivantes :

- Cession du fonds de commerce de carrière de la société Calaxy.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

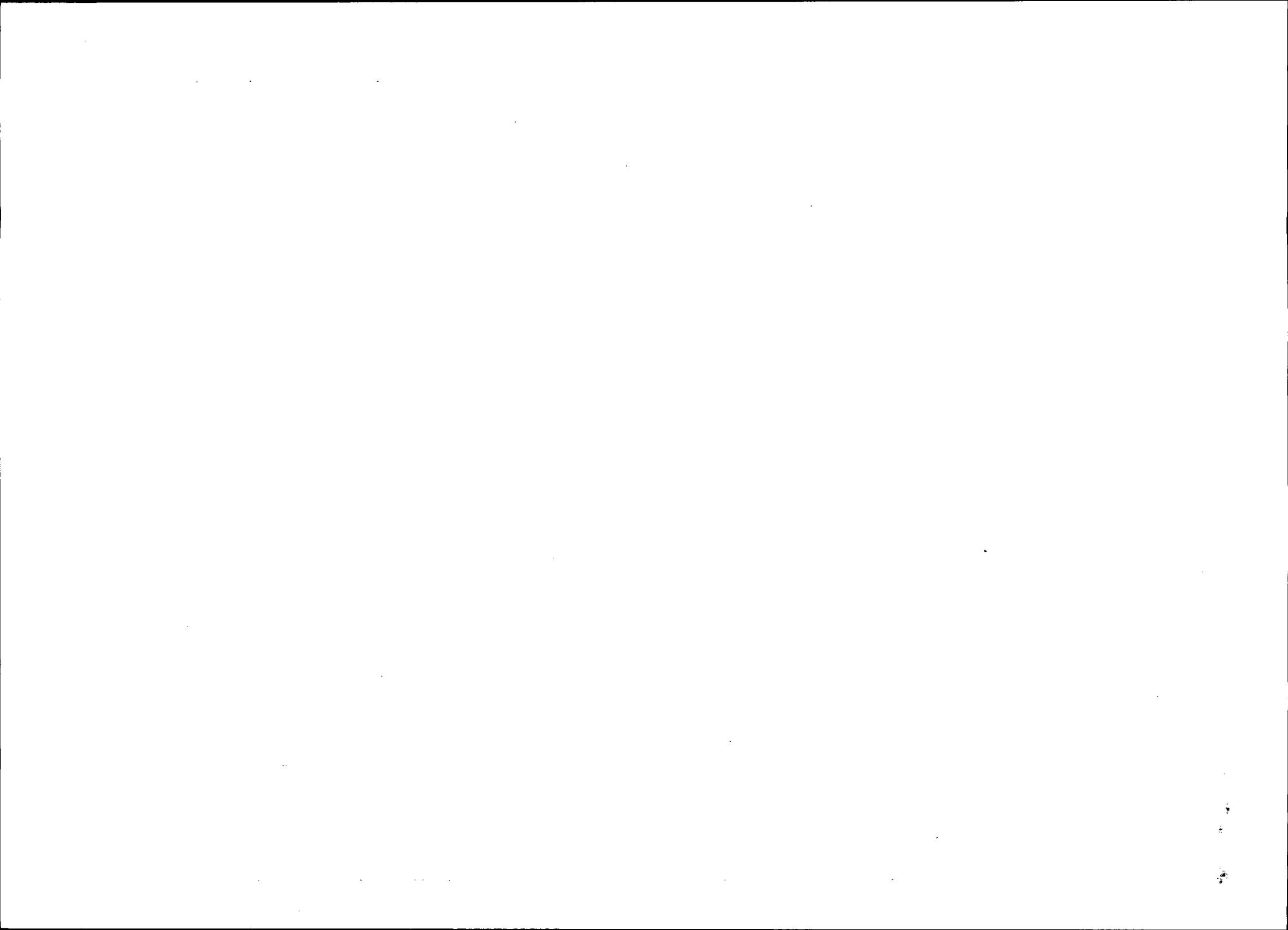
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	180 000		
Matériel de transport	20 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 414		
TOTAL	203 314		
Autres participations	3 258 026		
TOTAL	3 258 026		
TOTAL GENERAL	3 461 341		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			180 000	180 000
Matériel de transport			20 900	20 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 414	2 414
TOTAL			203 314	203 314
Autres participations			3 258 026	3 258 026
TOTAL			3 258 026	3 258 026
TOTAL GENERAL			3 461 341	3 461 341

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 132	36 000		48 132
Matériel de transport	10 784	6 967		17 751
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 247	168		2 414
TOTAL	25 162	43 135		68 297
TOTAL GENERAL	25 162	43 135		68 297

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	36 000				
Matériel de transport	6 967				
Matériel de bureau informatique mobilier	168				
TOTAL	43 135				
TOTAL GENERAL	43 135				



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	318 886	318 886	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 481	6 481	
Groupe et associés	306 639	306 639	
Charges constatées d'avance	1 607	1 607	
TOTAL	633 613	633 613	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 886	8 886		
Emprunts et dettes financières divers	354 513	354 513		
Fournisseurs et comptes rattachés	301 512	301 512		
Personnel et comptes rattachés	43 121	43 121		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 898	63 898		
Impôts sur les bénéfices	640	640		
Taxe sur la valeur ajoutée	58 077	58 077		
Autres impôts taxes et assimilés	9 635	9 635		
Groupe et associés	3 031	3 031		
Autres dettes	31 387	31 387		
TOTAL	874 701	874 701		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 405			

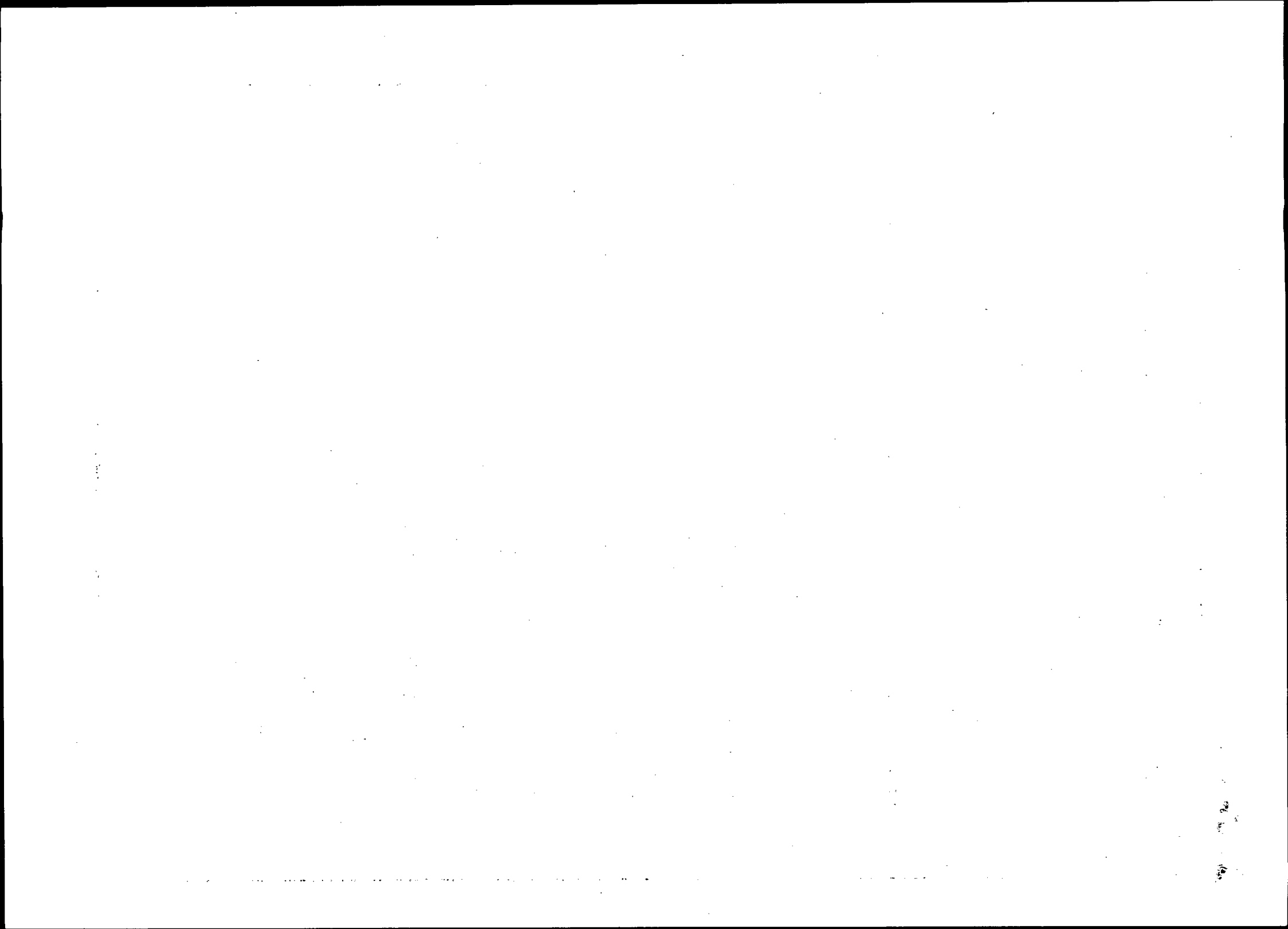
Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	244.0000	1 106			1 106

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 777
Total	11 777

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 707
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 538
Dettes fiscales et sociales	7 018
Total	32 263

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 607
Total	1 607

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		2 044
Dont entreprises liées		2 044

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 221 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 221 €.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS REKCOTS
21700 VILLERS LA FAYE

Page : 19

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avoirs donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS SAS JPS GRANULATS - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	4 654 613		53,05	3 258 026	3 258 026	301 964		1 464 205	-353 805		

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
SARL Roger LHUILLIER

